

Que faire en cas de FIÈVRE à la maison

Quand mesurez-vous la température?¹ 

Température de 38°C ou plus²

UNE OBSERVATION PRÉCISE

Vérifiez si votre enfant a moins **d'appétit**, s'il ne veut pas **boire**, s'il a moins ou plus de **couches** mouillées (diarrhée), si la couleur de sa peau reste bonne, comment il respire, s'il ne **pleure** pas anormalement, s'il est **actif** ou très calme, s'il a **mal** quelque part et s'il reste **vif** lorsqu'il est éveillé.

SIGNAUX D'ALARME

- Saignements cutanés en forme de points de couleur bleu-rouge³
- Couleur grise
- Somnolence ou difficulté à se réveiller
- Confusion
- Respiration difficile, gémissements

OUI

NON

Appelez
immédiatement
le 112 ou
contactez
d'urgence un
médecin

Enfant < 3 mois⁴

Enfant > 3 mois

Contactez un médecin
dès aujourd'hui

OUI

Êtes-vous inquiet⁵ ou y a-t-il
des signes graves comme une
déshydratation ou une éruption
cutanée à propagation rapide ?

NON

Mesurez à
nouveau la
température
après une heure.



En cas de signes d'inconfort⁶, vous pouvez
donner une dose de paracétamol⁷.



En savoir plus sur la fièvre sur kindengezin.be

Cf. verso →



Opgroeien



Kind & Gezin

Notes de bas de page :

1. Prenez la température corporelle si vous êtes inquiet et si l'enfant a un comportement différent de la normale, s'il dort moins ou plus, a moins ou pas d'appétit, est difficile, joue moins ou pas du tout, pleure plus ou est pâle.
2. Mesurez la température par voie rectale jusqu'à 3 ans.
3. Taches sous-cutanées en forme de points, qui ne partent pas, sur les bras, les jambes ou le tronc : cela indique un empoisonnement du sang et le développement d'une infection très grave.
4. Moins de 90 jours.
5. Causes possibles d'inquiétude : si l'enfant est malade différemment ou plus malade que d'habitude, si l'enfant devient de plus en plus malade ou s'il a de la fièvre pendant plus de 3 jours d'affilée.
6. Signes d'inconfort : pleurs, douleur, gêne, moins d'appétit, moins actif.
7. Une dose de sirop de paracétamol suivant le poids. Exceptionnellement, une autre voie peut être suivie après consultation d'un médecin.